



## L'entrée dans une ère nouvelle grâce au lancement de l'application web WAHIS !

**15/05/2006** Depuis la création du Service de l'information zoonositaire de l'OIE en janvier 2002, des efforts importants ont été déployés pour améliorer la transparence, l'efficacité et la rapidité de la diffusion de l'information zoonositaire aux Pays Membres et pour rendre plus facilement accessible ces données au grand public. Les informations sont affichées sur le web et sont par ailleurs automatiquement adressées aux Délégués des Pays Membres de l'OIE et aux partenaires de l'Organisation, ainsi qu'à toute personne ou institution inscrite sur le fichier d'adresses électroniques de l'OIE, service proposé à titre gracieux. Cette nouvelle stratégie permet à un plus grand nombre d'utilisateurs d'accéder aux informations relatives aux situations d'urgence et consacre le rôle de l'OIE qui reste la principale source de communication de l'information zoonositaire à l'échelle mondiale.

En parallèle, la convivialité et la couverture du site web de l'OIE ont été améliorées, avec la création de nouvelles rubriques et l'accès aux informations archivées qui n'étaient auparavant pas accessibles aux utilisateurs finaux (archives de la publication des informations hebdomadaires, archives des rapports nationaux contenus dans la publication annuelle *Santé Animale Mondiale*, etc.). Une cartographie destinée à illustrer la distribution mondiale des maladies a également été lancée récemment. Une des principales avancées réalisées depuis 2002 est le passage d'une relation de type "boîte aux lettres" entre l'OIE et ses Pays Membres à un système de gestion en réseau pour le traitement de l'information zoonositaire. Cette évolution a permis d'améliorer la qualité et la quantité des informations fournies par les Pays Membres au fil des années.

Le système de recherche et de vérification des informations non officielles provenant de diverses sources qui a été mis en place en 2002 est devenu chaque année plus efficace. Les résultats de ce système ont amélioré la couverture des informations de l'OIE en général, et la crédibilité des informations officielles émanant de certains Pays Membres en particulier.

La substitution des anciennes listes A et B par une liste unique OIE des maladies sélectionnées en fonction de critères définis en 2004 et la modification des procédures de notification représentent une autre avancée en matière d'amélioration de l'information zoonositaire de l'OIE. Ces nouvelles procédures de notification, mises en place en janvier 2005, offrent une définition plus claire des événements épidémiologiques qui nécessitent une notification immédiate et elles améliorent la qualité de l'information obtenue grâce à l'emploi de nouveaux formulaires de déclaration standardisés. Le système antérieur de déclaration mensuelle limité aux maladies de l'ancienne liste A, qu'elles soient absentes ou présentes, a désormais été étendu à toutes les maladies répertoriées par l'OIE, selon une nouvelle procédure de notification semestrielle.

Aujourd'hui, tous ces efforts visant à moderniser le Système mondial d'information de l'OIE se sont concrétisés avec l'apparition de l'application web WAHIS, qui annonce une nouvelle ère dans la diffusion de l'information zoonositaire.

WAHIS est le fruit de plus de deux années d'intenses efforts déployés par le Service de l'information zoonositaire de l'OIE et l'Unité de systèmes d'information, qui ont notamment abouti à l'élaboration d'un document de spécifications techniques de 730 pages, à un appel d'offre en décembre 2004-janvier 2005, à la sélection d'un fournisseur privé et à la mise en œuvre du projet . Ainsi, les Pays Membres disposant d'une bonne connexion internet pourront désormais traiter leurs informations directement à l'aide de l'application web WAHIS au lieu d'utiliser des formulaires papier, ce qui permettra à tous les Pays Membres et utilisateurs finaux d'avoir accès aux informations en temps réel. Les Délégués de l'OIE peuvent accéder à cette application web sécurisée et traiter l'information requise pour présenter leurs notifications immédiates, leurs rapports de suivi, leurs rapports semestriels et annuels. L'application web WAHIS fournit à chaque Pays Membre une carte permettant d'obtenir les coordonnées géographiques d'un événement survenant dans le pays. Les pays qui ont des difficultés d'accès à internet continueront à utiliser les formulaires papier, qui seront ensuite traités par l'application web WAHIS au siège de l'OIE.

Enfin, et ce n'est pas négligeable, le système de sortie WAHIS a été modernisé grâce à l'élaboration de l'interface WAHID, offrant un accès à la base de données sur la situation zoonositaire mondiale ( qui remplace Handistatus II) et permettant aux utilisateurs finaux de poser un large éventail de questions sur un pays ou une région, ou sur plusieurs pays ou régions, avec des cartes à l'appui .

Les deux systèmes (Handistatus II et l'interface WAHID) coexisteront sur le site web de l'OIE jusqu'à ce que le transfert des données à partir d'Handistatus II vers WAHID soit achevé.

L'apparition de WAHIS et WAHID est un événement d'une importance cruciale pour les Pays Membres de l'OIE. Je tiens à féliciter les membres du Service de l'information zoonositaire de l'OIE, l'Unité de systèmes d'information, les Délégués de l'OIE qui ont contribué à tester le nouveau système, tous les autres membres de l'équipe de l'OIE qui ont participé à ce projet ainsi que les fournisseurs pour avoir réalisé ce travail d'excellente qualité. Je souhaite également remercier les Pays Membres d'avoir supporté avec nous les inévitables problèmes de démarrage associés à la mise au point d'un nouveau système informatique.

**Bernard Vallat**